

traitement du cancer sont tout à fait insuffisants, en ce qui concerne la provision de radium. Il est dit que le plus grand hôpital d'Ontario a moins d'un demi-gramme de radium à sa disposition, tandis que certaines cliniques des Etats-Unis, des îles britanniques et du continent européen, en possèdent 8 grammes ou plus. Je dois faire remarquer qu'il y a environ 28 grammes et un tiers par once. A l'heure actuelle, un gramme de radium vaut environ \$70,000 et il n'en existe qu'à peu près une livre dans le monde entier. En ce moment, le Canada en possède environ 16 grammes. Le rapport de la commission dit qu'aux cours actuels, il faudrait absolument 200 millions de dollars de radium pour combattre le cancer dans tout l'univers. La commission demande au gouvernement de nommer une commission du radium pour l'achat, le contrôle et la distribution de ce produit. On fait observer qu'il existe en Grande-Bretagne un trust national et une commission du radium qui s'occupent de l'achat, de la distribution et des usages du radium. La Belgique produit environ 95 p. 100 du rendement annuel de radium dans tout l'univers et le contrôle par le gouvernement belge constitue un monopole qui limite la production, maintient les prix au niveau que j'ai indiqué et empêche que l'approvisionnement soit suffisant pour faire face aux besoins universels. Le radium tient sa haute valeur du fait qu'il est pour ainsi dire indestructible. Le rapport indique que la masse se désintègre au taux de 1 p. 100 tous les vingt-cinq ans. Par conséquent, la radio activité du radium durera pendant une période approximative de 2,500 ans.

Relativement au cancer, le rapport déclare que la maladie est largement répandue et la preuve semble conclure à son augmentation dans le monde entier. Dans les tableaux de mortalité de tous les pays du monde, le cancer a pris la place de la tuberculose au second rang comme maladie cause de la mort, la première étant occupée par les maladies cardiaques. Au Canada, en 1929, le nombre de décès causés par le cancer a atteint 88.7 par 100,000 de population; en 1930, les derniers chiffres mis à notre disposition, cette proportion s'était élevée à 93.3. Aux Etats-Unis, en 1930, le chiffre a été de 96 par 100,000, alors qu'il n'a été que de 63 en 1900. Le rapport fait remarquer que depuis le commencement de la période où l'on a établi des tableaux de mortalité le nombre des décès causés par le cancer a augmenté progressivement. En prenant le seul état du Massachusetts, les décès dus au cancer n'étaient que de 13 par 100,000 en 1842; en 1860, ce chiffre s'était élevé à 26; à 71 en 1900 et, en 1928, il avait atteint le total alarmant de 130. On me per-

mettra une citation d'un discours du sénateur McRae, reproduite par l'*Ottawa Journal* comme suit:

Le docteur Ellis MacDonald, directeur des recherches sur le cancer à l'université de Pensylvanie, dit que 100 grammes supplémentaires de radium, convenablement employés, sauveraient la vie de 30,000 personnes, aux Etats-Unis seulement.

Le rapport fait ensuite observer que l'approvisionnement et le prix sont sous la haute main du monopole belge, qui fait partie des services du gouvernement belge. Le radium se trouve surtout dans le Congo belge. Je crois savoir que des gardes entourent les mines afin que personne ne puisse y aller et voir ce qui s'y passe. Il semble exister un soupçon général que le rendement est limité et contrôlé de manière à élever le prix et limiter l'approvisionnement du radium disponible pour les besoins de l'univers.

Je vais citer de nouveau une dépêche de la Presse canadienne de Calgary, en date du 20 avril, et qui dit.

Le docteur H. W. McGill, député conservateur de Calgary à la législature de l'Alberta a donné l'alarme en disant que des intéressés européens cherchent à contrôler la production canadienne du radium.

Le docteur McGill a fait cette révélation juste avant son départ pour Edmonton, où il doit assister à une réunion du Conseil des médecins et chirurgiens du collège de l'Alberta.

Je vais citer encore un récent article éditorial du *Globe* de Toronto, qui dit:

Ceux qui prétendent parler au nom des intérêts miniers expriment quelque inquiétude de crainte que la proposition du sénateur McRae demandant au gouvernement de contrôler les gisements de radium dans la région du Grand lac de l'Ours, n'amène la confiscation de riches minerais un peu partout et menace ainsi toute l'industrie minière. Cette conclusion n'est certainement pas justifiée.

Le sénateur McRae a lancé un appel en faveur de l'humanité souffrante qui a besoin du radium pour le traitement du cancer et ne peut l'obtenir qu'à des prix excessivement élevés. Il y a quelques jours seulement un hôpital de New-York a reçu 5 grammes de radium, empruntés de la Belgique, et le prix était estimé à \$350,000. Si le Canada possède la grande quantité de minerai de pitchblende qu'on prétend, près du Grand lac de l'Ours, il a l'occasion de rendre un service signalé, mais cela devrait se faire sur une base équitable.

Voici de nouveau un article éditorial de l'*Ottawa Journal* qui est ainsi rédigé:

Ceux qui comprennent la signification qu'a prise le radium dans la lutte contre le fléau du cancer doivent se réjouir des paroles prononcées au Sénat par M. Meighen, mercredi dernier.

"On donne une attention immédiate et sincère à la question d'établir le contrôle de l'Etat sur la production et la conservation du radium. Il semble que le Canada possède un approvisionnement de radium d'une valeur inestimable à notre pays et au monde entier, ce qui implique